



Rapport d'activités 2014

Rapport d'activités 2014

Sommaire

1. Gouvernance et pilotage du Projet de territoire
 - 1.1 Gouvernance du Pays
 - 1.2 Communication
2. Les outils du Pays
 - 2.1 L'Observatoire du territoire
 - 2.2 Programme LEADER « Convivencia »

Défi n° 1 : Une terre d'accueil et de rencontre

3. Développement culturel et patrimonial
 - 3.1 L'Agenda culturel du Pays Cœur d'Hérault
 - 3.2 Plateforme numérique culturelle
 - 3.3 Structuration de l'offre patrimoniale en Pays Cœur d'Hérault
 - 3.4 Eco-Festivals en Pays Cœur d'Hérault
 - 3.5 Structuration et accompagnement de la dynamique culturelle locale
4. Destination touristique « Cœur d'Hérault »
 - 4.1 Actions marketing
 - 4.2 Editions touristiques
 - 4.3 Tourisme vigneron
 - 4.5 Accompagnement des porteurs de projets

Défi n° 2 : Les jeunes comme priorité, le lien intergénérationnel à développer

5. Contrat Local de Santé (CLS)
 - 5.1 Organisation de la gouvernance du Contrat local de Santé
 - 5.2 Aide Médicale Urgente et Permanence des Soins
 - 5.3 Santé mentale des jeunes
 - 5.4 Panier de services en santé publique
 - 5.5 Communication et partenariats « Santé »

Défi n° 3 L'économie et l'emploi

6. Agence de développement économique du Cœur d'Hérault
 - 6.1 Accueil, renforcement et développement des entreprises
 - 6.2 Valorisation des savoir faire et des atouts spécifiques du Cœur d'Hérault
7. Pépinière d'entreprises multipolaire

Défi n° 4 L'agriculture

8. Projet « alimentaire » et prospective agricole
 - 8.1 Projet alimentaire en Cœur d'Hérault
 - 8.2 Réflexion et perspectives « agricole »

Défi n° 5 L'exigence environnementale

9. Efficacité énergétique et développement durable
 - 9.1 Plan Climat Energie Territorial – Phase 3
 - 9.2 Préservation et valorisation des Paysages
 - 9.3 Emergence de la Filière professionnelle « Eco-construction »
 - 9.4 Espace Info Energie – Espace Info Habitat

Défi n° 6 L'Urbanisme, le logement et la mobilité

10. Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)
 - 10.1 Gouvernance, concertation et d'information sur le SCOT
 - 10.2 Suivi des études et schémas d'autres maîtres d'ouvrage
 - 10.3 Mission de Partenaire Public Associé
 - 10.4 Acquisition de données et information géographique
11. Schéma territorial de mobilité

1. Gouvernance et pilotage du Projet de territoire

Le Pays Cœur d'Hérault anime et met en œuvre un projet de territoire qui correspond aux orientations définies dans sa Charte. Engagement contractuel pour l'ensemble des acteurs du Cœur d'Hérault, cette Charte reste le fil rouge de l'action du Pays. A l'aide d'une gouvernance originale associant élus et société civile, le Pays appuie son action sur des leviers puissants que sont les programmes européens (LEADER notamment) ou les politiques contractuelles avec le Département ou la Région. Cette action de fond permet un accompagnement efficace du développement intégré de ce bassin de vie que constitue le Cœur d'Hérault. Après une année 2013 consacrée à la révision de la Charte du Pays pour les 10 prochaines années qui fut approuvée au Caylar en décembre 2013, l'année 2014 fut la première année de mise en place de cette nouvelle charte, située entre deux programmations des fonds européens (« 2009-2013 » et « 2014-2020 »).

1.1 Gouvernance du Pays

Le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault est un Etablissement Public Administratif sous forme de Syndicat mixte. En ce sens, il est soumis à une vie institutionnelle « codifiée » avec un Comité syndical (instance délibérative), un Bureau syndical et des Commissions de travail composées le plus souvent des élus du territoire. Particularité des Pays, la société civile est aussi représentée dans un Conseil de développement. L'ensemble de ces instances constitue la gouvernance du Pays.

- **7 Comités syndicaux** se sont réunis en 2014 :
16 janvier/20 février/20 mai/26 juin/15 octobre/21 novembre/12 décembre
- **3 Comités SCoT** se sont réunis en 2014
16 janvier/20 mai/21 novembre
- **Organisation de 5 Bureaux syndicaux « SYDEL » et de 3 Bureaux syndicaux « SCOT » :**
Bureaux SYDEL : 7 janvier / 14 janvier / 10 juin / 11 septembre/7 novembre
Bureaux « SCOT » : 7 janvier / 4 juin / 7 novembre
- **Les Commissions de travail** se sont réunies 8 fois en 2014 :
 - **Commission d'Appels d'offres SCoT** (Président : M. Louis VILLARET) : 11 juin
 - **Commission « Economie »** (Président : M.Frédéric ROIG) : 24 octobre
 - **Commission « Santé »** (Président : M. LASSALVY) : 3 juillet
 - **Commission « Agriculture »** (Président : M. MALAN) : 2 décembre
 - **Commission « Tourisme »** (Président : M.CARCELLER) : 13 novembre
 - **Commission « Culture »** (Président : M. MALLETT) : 20 juin/10 septembre/12 novembre
- Suite à l'approbation de la nouvelle Charte « Horizon 2025 » et à la possibilité de transformer la structure Pays en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) ouverte par la Loi MAPTAM, le **Conseil de développement** a consacré l'année 2014 à un travail de refondation. Plus d'une dizaine de réunions ont eu lieu pour réaliser un bilan et une évaluation du fonctionnement du Conseil de développement depuis sa création et l'élaboration d'un texte de refondation explicitant les nouvelles missions du Conseil de développement. Les travaux réalisés dans le cadre de cette refondation ont été présentés aux élus du Bureau syndical (juin 2014) puis au comité syndical (novembre 2014) afin d'approuver ce nouveau fonctionnement. Un élu du comité syndical a été désigné pour suivre les travaux du conseil de développement et faire le lien entre conseil de développement et comité syndical.

1.2 Communication

En complément de sa mission principale, la « Mission de renforcement des entreprises locales par l'outil numérique » du Pays développe en interne le site du Pays (www.coeur-herault.fr)

- **Communication et information des partenaires et du public** : édition en régie (PAO) du « *Bilan d'activités 2014* » ; Plaquette de présentation de l'Agence économique ; Campagne de communication "Le grand défi" Affiche, Flyer, espace dédié sur le site internet du Pays ; Campagne de communication "Soutien à l'allaitement" Affiche, Flyer ; Logo et affiche journée multi-conseils ; Logo et charte graphique "Ecoconstruction en coeur d'Hérault"
- **Développement et mise à jour du site internet et des outils numériques du Pays** : Maintenance, mise à jour et développement du site internet du Pays ; développement de la plate-forme culturelle numérique : édition de 10 Lettres numériques du Pays et de 6 Agendas culturels numériques ; Maintenance et mise à du site internet des « *Floréales du vin* » en Cœur d'Hérault ; Développement du site "ecoconstruction-coeurdherault.fr", analyse, conseil et assistance au développement de l'outil informatique de gestion de la pépinière et de l'agence économique

QUELQUES CHIFFRES

www.coeur-herault.fr :

40 930 visites en 2014

31 613 Visiteurs uniques

119 810 Pages vues

112 visites en moyenne par jour

+ 63% de visites (par rapport à 2013)

2. Les outils du Pays

Le Pays Cœur d'Hérault a mis en place plusieurs outils à disposition du territoire pour accompagner les collectivités membres et les porteurs de projets. Parmi ces outils, l'Observatoire territorial permet une veille permanente sur l'évolution des données économiques et sociales du Cœur d'Hérault à disposition des décideurs. Le Programme européen LEADER « Convivencia » est l'outil principal à disposition du territoire pour accompagner les porteurs de projet locaux.

2.1 L'Observatoire du territoire

Depuis sa création, l'Observatoire Territorial a pour objectif de mettre à disposition des élus et des partenaires du territoire des documents, des données et des productions cartographiques. Les supports sont multiples : Revue (REGARDS), Note de conjoncture (Lettre Eco, Lettre Demo), mises à disposition, constables et téléchargeables via le site Internet du Pays.

- **Productions et restitution des données de l'Observatoire : Parution d'une Lettre Démographique 2014**, portant sur l'analyse de la croissance démographique du Pays depuis 1982. Préparation de la Revue Regards 2015 : Portrait Agricole et Viticole du Pays Cœur d'Hérault. Une ingénieur de l'INRA a conduit l'Observatoire durant 3 mois pour réaliser le travail technique (analyse de données, recherche de personnes ressources, animation du Comité de Lecture) permettant la parution en 2015 de cette revue.
- **Appui technique divers** au SYDEL (préparation de la candidature LEADER et ATI, diagnostic de territoire).
- **Observatoire de la santé** : Participation à trois réunions techniques ARS-SYDEL (6, 17 et 28 février) afin d'affiner les indicateurs et à une réunion de présentation de la démarche auprès des trois Contrats Locaux de Santé de l'Hérault le 8 avril ; Poursuite du recueil des données et de l'analyse ; Transmission de données aux partenaires pour divers diagnostics ; Réflexions menées sur la thématique « Parcours de personnes âgées » (Rencontres des structures d'Hospitalisation à Domicile le 24 mars, le 7 avril, le 28 mai et le 6 juin ; Réunion avec les EHPAD le 12 juin ; Réunion avec les SSIAD le 30 octobre).

2.2 Programme LEADER « Convivencia » 2014

Sélectionné en 2008 dans le cadre de l'appel à projet européen, le Pays Cœur d'Hérault s'est vu attribuer une enveloppe financière d'1,4 millions d'euros pour la période 2007-2013, sur la base d'une stratégie de développement local intitulée "**Un accueil intégré et des synergies en Cœur d'Hérault**". Celle-ci est déclinée en 5 thématiques cibles : « Urbanisme et construction durables », « Mise en valeur du paysage et de son patrimoine », « Développement des circuits-courts », « Accès innovant à l'information et aux services », et « Accès à la culture dans les villages », afin de soutenir des projets de développement rural innovants, qui contribuent à renforcer l'attractivité du territoire et à créer de nouvelles synergies entre les acteurs locaux. Pour 1 € apporté par l'Etat Français (Etat, Région, Département, Communautés de Communes...), l'Europe peut apporter 1.22 €.

2.2.1 Gestion et animation du programme Leader

En résumé, pour l'équipe d'animation-gestion du GAL, il s'agit d'assurer l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets, de réaliser le montage technique et financier des demandes de subventions et des demandes de paiements en lien avec les services référents (DRAAF, DDTM, Région), les partenaires techniques et les co-financeurs (Conseil Général, Région, Etat).

- **Organisation d'une réunion d'information le 24 janv. auprès des maîtres d'ouvrages bénéficiaires** d'une subvention LEADER afin de les aider à anticiper leur future demande de paiement

- **Accueil et accompagnement des maîtres d'ouvrage** : 30 rdv individuels pour des demandes de subvention et 33 rdv pour des demandes de paiement ; **organisation de comités de pilotage de projets** : Gestion durable du Bâti agricole le 25 juin, Etudes complémentaires Mine du Pioch Farrus le 21 nov. ; **participation à divers comités de pilotage de projets** : Projet alimentaire le 5 fév. et le 17 dec, Muséographie autour de la poésie de la cave de St Saturnin le 6 fév. et le 11 juil, Etudes de valorisation du Conservatoire de fruitiers rares le 13 mars, Ecohébergements à la Ferme des Barasquettes le 24 avril, Etude mobilité le 13 oct...
- **Organisation de « Visites sur place »** des projets d'investissements terminés : Caveau du Domaine Alexandrin et Réhabilitation du Roc Castel le 7 janv., Sentier du Pic de Vissou le 25 juil. Inauguration de l'Espace le Contrepointing de la Cie du Poing de Singe le 20 nov.
- **Participation à la restitution d'études terminées** : « Projet agroécologique - paysages, eau et biodiversité » le 22 avril, Etude pour la création d'un espace oenotouristique à Aniane » le 26 juin. Evaluation du programme LEADER en Languedoc-Roussillon le 24 avril.
- **Organisation d'1 pré-comité technique LEADER** (11 juin), **de 2 Consultations écrites** (du 10 au 28 mars, du 31 oct.au 21 nov.), **d'1 Comité de programmation LEADER** (11 déc.)
- **Mise à jour de tableaux de bord de suivi de la programmation LEADER** en lien avec les services instructeurs (DRAAF/ DDTM/ Région) et les cofinanciers (Ligne « Contreparties LEADER » et « Contrat de pays » du CG34)
- **Participation au Comité régional de suivi des fonds européens** (10 fév.) et **aux réunions organisées par la Région** dans le cadre de la concertation sur les programmes européens 2014-2020 (22 et 24 avril).
- **Communication** : Mise à jour de la rubrique LEADER sur le site internet du Pays Cœur d'Hérault.
- **Réalisation d'une évaluation complémentaire du programme LEADER 2007-2013 en Pays Cœur d'Hérault** (de juil à déc.), par les cabinets d'études Claustres et Farges : organisation de 2 ateliers participatifs (10 juil. et 21 oct.), évaluation par objectif du GAL sous forme de points forts/points faibles (sept/oct), suivi et relecture des travaux (extractions osiris, graphe de développement, memento en juillet, rapport final déc. 2014).
- **Elaboration de la Candidature au programme LEADER 2014-2020** (de sept. 2014 à fin fév. 2015) : mise à jour du diagnostic et rédaction de 6 grilles AFOM thématiques (Atouts/ Faiblesses/Opportunités/Menaces), organisation de la concertation (commissions culture et tourisme du 12 et 13 nov + comités techniques 2 fois par mois + 3 séminaires techniques et 1 séminaire stratégique le 20 janv. 2015, tableau recensant les fiches d'idées de projet transmises par les acteurs locaux, création d'un comité de relecture le 20/01/15), élaboration de la stratégie locale de développement, préparation et rédaction du dossier de candidature LEADER.

2.2.2 Coopération :

La coopération crée des opportunités pour découvrir d'autres territoires, d'autres expériences, mais aussi pour mener des expérimentations, mutualiser des réflexions sur des problèmes ou des besoins communs. Elle permet souvent de renforcer les capacités des acteurs à innover en élargissant leur horizon et peut venir conforter des projets locaux. En 2014, le Gal a participé à deux réunions sur les perspectives de coopération avec la Croatie (23 janv, 18 mars), mais l'essentiel des échanges a concerné la Bulgarie :

- **Organisation d'un voyage d'études en Bulgarie** (13-16 janv.) dans le cadre du dispositif « De l'idée au projet » et **montage d'un avant-projet de coopération transnationale** avec le GAL Panagyurishte portant sur la gestion durable du bâti agricole. NB : Le partenaire Bulgare n'ayant pas réussi à obtenir de financement avant la fin de programmation 2007-2013, ce projet a évolué vers un projet local de recherche action sur la « Gestion durable du bâti agricole en Cœur d'Hérault ».
- **Organisation d'un programme de visite de projets LEADER en Cœur d'Hérault** dans le cadre de l'accueil d'une délégation bulgare du Gal Panagyurishte les 15 et 16 déc. : visite des projets du SM du Salagou (patrouilles +

paysages en partage), Caveau de Montpeyrroux-Castelbarry, Sentier du Pic de Vissou. Réunion de travail autour des pistes de coopération possibles pour 2014-2020.

23 nouveaux Projets retenus en 2014

Actions	Bénéficiaires	Budget global	LEADER programmé
2e édition des Floréales du Vin	Sydel Pays Cœur d'Hérault	12 000,00 €	3 696,00 €
Des paysages en partage - Pôle patrimoine du Grand site du Salagou et de Mourèze	SM Salagou	43 000,00 €	23 000,00 €
Equipements en matériels scéniques et pédagogiques de l'espace Contrepoint	Compagnie Poing de singe	18 174,89 €	7 996,95 €
La vie comme elle va	CdC Clermontois / Théâtre Clermont l'Hérault	31 011,59 €	16 256,37 €
La Maison et le jardin des légendes	Ass. La Maison des Légendes de nos forêts - Elodie Léger	18 094,19 €	7 663,39 €
Plan Climat Energie Territorial - PCET II	SYDEL Cœur d'Hérault	42 877,00 €	16 507,65 €
Développement du label "Cafés de pays" et du tourisme vigneron en Cœur d'Hérault : sensibilisation à la Qualité (suite)	Comité interconsulaire CIDH	24 950,00 €	6 697,06 €
Escapeo - Séjours et activités nature pour tous	Escapeo (Julien GURRERA)	25 074,39 €	9 191,11 €
Electro VTT, VTT hybrides	Xavier Chabanne, L'école Buissonnière	30 857,17 €	11 314,11 €
Création d'un sentier des cultures	Ass. Le Conservatoire de Kakis des jardins d'Escoubille	64 003,27 €	28 111,11 €
Office de commerce et de l'artisanat du Lodévois et Larzac	CCLL - Lodève	124 800,00 €	24 863,21 €
Etude paysage en Cœur d'Hérault (étude complémentaire SCOT)	SYDEL Pays Cœur d'Hérault	34 619,10 €	19 040,50 €
Etude agricole et foncier en Cœur d'Hérault (étude complémentaire SCOT)	SYDEL Cœur d'Hérault	36 218,14 €	19 919,97 €
Plan Climat énergie territorial - PCET III	SYDEL Cœur d'Hérault	23 400,21 €	7 722,00 €
Modernisation du Café de la Poste d'Aspiran	Café de la Poste (M. Coudène)	14 597,36 €	6 111,11 €
Création d'éco-hébergements touristiques à la ferme des Barasquettes - FONCT	Ferme des Barasquettes	3 003,00 €	1 126,59 €
Création d'éco-hébergements touristiques à la ferme des Barasquettes - INVEST	Ferme des Barasquettes	71 777,64 €	16 213,79 €
Investissements pour la fabrication artisanale d'Oyas (micro-système d'irrigation pour le particulier et les collectivités locales)	Oyas Environnement	41 202,96 €	11 330,81 €
Investissements pour la fabrication artisanale de carreaux en Litovi® à destination des mosaïstes amateurs et professionnels	NAOVIA, Lodève	33 275,66 €	8 785,11 €
Livre sur la mémoire sociale de Montpeyrroux coopérative artisanale	Cave Coopérative de Montpeyrroux	21 310,00 €	7 333,33 €
Projet alimentaire du territoire du pays Cœur d'Hérault - phase 2	SYDEL Cœur d'Hérault	43 365,62 €	23 851,08 €
Gestion durable du bâti agricole en Cœur d'Hérault	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	27 638,60 €	15 201,20 €
Développement du tourisme vigneron en Cœur d'Hérault : vers la labellisation "Vignobles et découvertes"	SYDEL Pays Cœur d'Hérault	15 000,00 €	6 600,00 €
Total 2014		605 408.45 €	267 027.05 €

QUELQUES CHIFFRES

En 2014 :

23 projets instruits et programmés en 2014 et **1** dossier en cours d'instruction
23 dossiers de demande de paiement en cours d'instruction
96.2 % de l'enveloppe programmé

Depuis 2009 :

79 projets retenus, dont **45 %** portés par des Maîtres d'ouvrages privés
Près de **3 853 000 €** de dépenses programmées, dont **1 355 476 €** de FEADER/LEADER et **1 000 000 €** de cofinancements publics mobilisés
38 projets soldés et **786 917 €** de FEADER/LEADER payés
13 Comités de programmation et **6** consultations écrites organisés

Défi n° 1 : Une terre d'accueil et de rencontre

3. Développement culturel et patrimonial

Les actions de la mission de développement culturel et patrimonial du Pays Cœur d'Hérault s'inscrivent dans la mise en œuvre du Schéma de développement culturel 2008-2013 dont les objectifs étaient :

- Structurer, accompagner et valoriser la dynamique collective
- Elargir les publics et favoriser l'accès à la culture pour tous
- Soutenir la création et accompagner une diffusion qualitative de la culture en milieu rural
- Connaître, valoriser et animer le patrimoine

NB : En 2014, la mission a été réduite à 0,5 ETP pendant 6 mois (congés maternité Magali Léon-Philip).

3.1 L'Agenda culturel du Pays Cœur d'Hérault

Cette publication trimestrielle, coordonnée et éditée par le Pays depuis 2006, recense, par thème, les animations culturelles professionnelles qui se déroulent sur le territoire. Elle est réalisée avec le concours des acteurs culturels locaux, qui font partie pour certains de son comité de rédaction.

- **4 numéros** sortis en 2014 (n° 31, 32, 33, 34) avec une nouvelle maquette graphique.
- Diffusion pour chaque numéro en **8.000 ex.** et **10.000 ex.** pour le numéro « Spécial été », sur tout le Pays et dans différents points du département.
- La **couverture est réalisée chaque trimestre par un artiste du territoire** pour valoriser la création artistique locale : Aurélie ANSQUER (artiste plasticienne), Rui SAMPAIO (peintre et sculpteur), Corinne CARATTI (photographe) et Jean-François CAUDRY (plasticien) pour les numéros 2014.
- **3 réunions du Comité de rédaction** réunissant une dizaine d'acteurs locaux.
- Plus de **300 animations culturelles** répertoriées dans *L'Agenda* en 2014 (spectacles, concerts, expositions, conférences, etc.).
- Réalisation de **4 vidéos « Portraits d'artistes en Pays Cœur d'Hérault »** qui valorisent le travail de l'artiste retenu pour illustrer la couverture de *L'Agenda culturel*, avec la musique du groupe local MUHADIB en générique.

3.2 Plateforme numérique culturelle

Un site Internet consacré à la culture en Pays Cœur d'Hérault a été réalisé au cours de l'année 2012, dans l'objectif de favoriser la mise en réseau des acteurs culturels, promouvoir les artistes locaux et rendre accessible la richesse culturelle à tous.

- **Mise à jour de la plateforme numérique** dédiée « Culture & Patrimoine ».
- **Promotion de l'outil** auprès des acteurs culturels qui ont la possibilité de publier la présentation de leur structure, lieu ou évènement.
- Envoi de **6 newsletters « Culture »** à près de **800 inscrits** lors de l'année 2014.

3.3 Connaissance et structuration de l'offre patrimoniale en Pays Cœur d'Hérault

Le patrimoine a été réaffirmé comme un enjeu important dans la nouvelle Charte de Pays 2014-2020. Les objectifs portent notamment sur une meilleure coordination des acteurs à l'échelle du territoire ainsi qu'une meilleure connaissance du patrimoine, afin d'assurer sa préservation et sa valorisation.

- **3 réunions de coordination avec les Communautés de communes et les Grands Sites** : partage des plans d'actions des différents acteurs, définition d'une stratégie commune et d'un plan d'actions mutualisé.
- **Recensement du patrimoine viticole en Pays Cœur d'Hérault** : Une étude de recensement du patrimoine viticole a été réalisée par les bureaux d'études « Anthropolinks » et « Paroles, paroles ». L'objectif de cette mission était de recenser la documentation (études déjà réalisées, projets de valorisation et animations antérieurs et/ou en cours, photographie et iconographie) sur le sujet. Une phase de terrain et un recueil de témoignages auprès de personnes ressources ont complété ce travail. Une édition « grand public » de l'étude sera publiée en 2015.

3.4 Eco-Festivals en Pays Cœur d'Hérault

Poursuite de la démarche collective de développement durable pour accompagner les organisateurs de festivals. 11 festivals engagés autour d'une Charte d'engagement responsable.

- **2 réunions** avec les membres du collectif et partenaires.
- Travail sur le **tri sélectif** en partenariat avec le Syndicat Centre Hérault : sensibilisation, réflexion sur un achat mutualisé de matériel de tri harmonisé à l'échelle des 3 communautés de communes.
- Mise à disposition **d'un kit Eco-festivals** pour les organisateurs :
 - **Listing des producteurs locaux** pour favoriser les circuits courts dans les buvettes des festivals.
 - **Prêt d'outils de sensibilisation** (bâches, compteuses, gobelets réutilisables, verres à vin, affiches...)
 - **7 fiches pratiques** pour aider les organisateurs de manifestations à réduire leurs impacts sur l'environnement. Elles comprennent des éléments de méthode, des préconisations, des exemples, un répertoire de contacts utiles et différentes ressources. Les fiches s'articulent autour de 6 thèmes : transports, hébergement, sensibilisation, alimentation, communication, lieux et décors.

3.5 Structuration et accompagnement de la dynamique culturelle locale

Dans le cadre du Contrat de Pays, du programme LEADER ou pour d'autres projets culturels du territoire, la mission Culture du Pays Cœur d'Hérault apporte son aide technique, coordonne les projets et oriente les recherches de subventions.

- Expertise et suivi des actions culturelles inscrites au **programme LEADER 2008-2014 / Participation à la candidature 2015-2020**
- **Accompagnement des porteurs de projets** culturels de territoire.
- Accompagnement et travail en concertation avec les collectivités locales (communautés de communes, communes, syndicats mixtes,...).
- Relais local auprès des acteurs externes : fourniture de contacts, bases de données, listings, renseignements...

- Travail à la réalisation d'un **guide des lieux culturels publics et privés** du territoire qui permettra d'appuyer artistes, associations et porteurs de projet dans leur recherche de salles sur le territoire (outil disponible en version papier et numérique courant printemps 2015)
- Travail d'élaboration d'un **Contrat Territorial d'Education Artistique** avec la DRAC Languedoc-Roussillon et les 3 Communautés de communes du territoire (signature prévue printemps 2015)
- Réalisation de **3 Commissions « Culture »**

QUELQUES CHIFFRES

14.000 verres réutilisables prêtés dans le cadre de l'opération « Eco-festivals en Pays Cœur d'Hérault »
300 événements culturels répertoriés dans *L'Agenda culturel*
600 acteurs culturels et **130 lieux** de diffusion répertoriés
34 000 exemplaires de *L'Agenda culturel* diffusés
20.000 visiteurs sur la plateforme culturelle numérique

4. Destination touristique « Cœur d'Hérault »

La Mission « Tourisme » du Pays Cœur d'Hérault agit dans le cadre du schéma de développement du tourisme, qui définit 5 objectifs prioritaires :

- Organiser la destination et professionnaliser l'activité touristique
- Améliorer les conditions d'accueil et faciliter l'accessibilité à l'information et aux sites
- Renforcer l'attractivité selon une double logique identitaire et qualitative
- Développer une offre d'hébergement de qualité
- Elaborer une véritable stratégie marketing et mise en marché de la destination

Cette mission reçoit un soutien important de « Hérault Tourisme » par la mise à disposition d'un personnel compétent et l'appui aux opérations de marketing. L'ensemble des actions tourisme du Pays est réalisé en partenariat avec les 3 Offices du tourisme du territoire.

4.1 Actions marketing

Pour renforcer la notoriété et l'image du Cœur d'Hérault et de ses sites, des actions de promotion se poursuivent à l'échelle destination.

- **Opérations marketing envers la clientèle de proximité, la clientèle française et les prescripteurs, en partenariat avec les offices de tourisme de la destination et Hérault Tourisme**, telles que : Web-marketing France ; Opération « Bassin de vie » dont insertion dans la Gazette de Montpellier et participation à « Plaisirs d'Hérault ; Insertion dans le magazine « Bus et Car » ; Bourse aux Dépliants de l'Hérault ; Campagne radio sur France Bleu Hérault ; Edition spéciale magazine oenotourisme. « Terre de vins » ; Accueil Presse.

4.2 Editions touristiques

Les éditions touristiques sont réalisées à l'échelle « Pays » et en collaboration avec les offices de tourisme depuis 12 ans, afin de proposer au touriste une offre plus complète et diversifiée tout en mutualisant des moyens.

- Edition de **2 guides** diffusés **sous format papier** (près de 19 200 exemplaires au total) et **1 guide en format numérique** par les offices de tourisme. Ces documents, destinés à nos visiteurs, recensent l'ensemble des partenaires des OT :
 - **Le guide « Hébergement en Cœur d'Hérault » (version numérique)** qui a pour vocation de présenter l'offre d'hébergements de la destination touristique. Consulté en amont du voyage, il permet aux clientèles d'organiser au mieux leur séjour.
 - **Le guide « Loisirs et Découvertes en Cœur d'Hérault »** qui a pour vocation d'informer et de faire connaître de façon pratique et séduisante l'offre du territoire. Il s'agit d'un guide que les visiteurs consultent pour préparer leur séjour ou, une fois sur place, pour partir à la découverte du territoire. L'objectif ici est de faciliter aux touristes l'accès à l'essentiel de l'offre du territoire.
 - **Le guide « Art de vivre en Cœur d'Hérault »** qui a pour vocation de présenter l'offre en caveaux, produits du terroir et restaurants du territoire. Son rôle consiste à sensibiliser les visiteurs, sur place, à la richesse et à la qualité du territoire en matière de dégustation et restauration.
 - **Edition de « sous-mains »** en 3 versions spécifiques à chaque territoire, incluant une carte du Pays (1800 ex.)

4.3 Tourisme vigneron

La démarche de développement d'un tourisme vigneron a débuté fin 2010. Elle pour objectif de valoriser les productions agricoles et d'augmenter la fréquentation touristique du territoire sur les ailes de saison. Cette démarche est suivie par le **Comité de Pilotage « Tourisme vigneron »**, dont le rôle consiste à proposer une stratégie et un plan d'actions. Elle est mise en œuvre avec les offices de tourisme, les Communautés de Communes et Hérault Tourisme.

- **1 expertise sur la faisabilité d'une candidature « Vignobles et Découvertes »**, en partenariat avec Hérault Tourisme
- Organisation de la **deuxième édition des « Floréales du vin »** (du 05 au avril 2014) : une rencontre entre vignerons et restaurateurs ; un atelier œnologie proposé à l'aide de la CCI de Montpellier, près de 40 animations organisées par les restaurateurs.
- Réalisation d'une étude diagnostic sur le **patrimoine viticole en Cœur d'Hérault** en lien avec la mission culture du Pays
- **Partenariat avec Qualité Hérault** sur la mise à disposition d'un mi-temps dédié à la labellisation des caveaux et restaurants sur le Cœur d'Hérault.
- Sensibilisation au **label « Café de Pays »** en partenariat avec Qualité Hérault.

4.5 Accompagnement des porteurs de projets

Tout au long de l'année, la Mission Tourisme coordonne et soutient les projets publics et privés du territoire. Elle propose notamment une aide technique ainsi que de l'ingénierie financière.

- **Suivi des démarches sur les Opérations Grand Site** de la Vallée du Salagou/Cirque de Mourèze, du Cirque de Navacelles et de Saint-Guilhem-le-Désert/Gorges de l'Hérault
- **Suivi des porteurs de projets dans le cadre du Contrat de Pays** et du Programme européen Leader, tels que la création d'hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes, gîtes de groupes) ; création (ou rénovation) de caveaux et d'activités de loisirs dédiés à l'œnotourisme ; valorisation de sites touristiques.

QUELQUES CHIFFRES

3 Offices de Tourisme partenaires
5 opérations marketing réalisées en commun
7 000 lecteurs des e-news thématiques
16 500 visites et **3 500 prospects** acquis lors du Jeu Concours
64 diffusions des 2 spots publicitaires sur France Bleu Hérault
23 participants en moyenne pour chacune des
36 animations proposées pendant les Floréales du vin
19 200 guides touristiques en Cœur d'Hérault

Défi n°2 : Les jeunes comme priorité, le lien intergénérationnel à développer

5. Contrat Local de Santé (CLS)

Ce contrat, signé en mars 2013 par l'Agence Régionale de Santé du Languedoc Roussillon et le Pays Cœur d'Hérault, vise à favoriser la coordination et la cohérence des actions en matière de santé sur le territoire dans une démarche partagée avec l'ensemble des acteurs œuvrant dans ce domaine. Il prévoit pour trois ans un plan d'actions selon les priorités suivantes :

- Permanence des Soins et Aide Médicale Urgente,
- Santé mentale des jeunes,
- Panier de services en santé publique.

5.1 Organisation de la gouvernance du Contrat local de Santé

- **Suivi du CLS (2ème année) : 2 comités de pilotage** (21 mars et 12 novembre), **1 réunion de la Commission Santé** (3 juillet, 34 participants), **6 réunions des coordonnateurs de CLS**, au niveau régional (21 février, 10 avril, 24 juin, 9 octobre, 27 novembre) et au niveau départemental (24 mars) ;
- Participation du Pays au **Forum régional** consacré à la **Stratégie Nationale de Santé** organisé par l'ARS-LR le 29 janvier.

5.2 Aide Médicale Urgente et Permanence des Soins

Depuis le 15 mars 2013, l'Unité Mobile de l'Urgence et de la Permanence des Soins (UMUPS) du Cœur d'Hérault, composée d'un médecin, d'un sapeur-pompier et d'un véhicule équipé, assure tous les jours 24 heures sur 24 (sauf le lundi) les missions d'Aide Médicale Urgente (accidents de la route, AVC...) et de Permanence des Soins Ambulatoire (visites à domicile et dans les EHPAD, certificats de décès...).

- Participation aux réunions du **comité technique de suivi** (11 juillet et 4 novembre), à la signature de l'**avenant n°1** (au niveau local) et au processus de validation de la **convention 2015-2016** ; Préparation de la cérémonie de **signature** de la convention 2015-2016 prévue pour janvier 2015 ; **Accompagnement financier** (solicitation des communautés de communes et du député de la circonscription, vote de la subvention provenant des collectivités en comité syndical du SYDEL du 21 novembre) ; Participation à l'**évaluation** (appui à l'étudiant en médecine chargé de réaliser l'évaluation du projet dans le cadre d'une thèse) ; Actions de **communication** (publication d'articles de presse, promotion du dispositif au Forum Santé de Gignac...) ; Rédaction de documents d'**appui à la décision** (notes d'avancement, courriers...).

5.3 Santé mentale des jeunes

L'objectif de cet axe est d'améliorer la prévention, le dépistage et l'offre de prise en charge pédopsychiatrique des 0-20 ans. Il prévoit la mise en place et le soutien de deux dispositifs.

- **Pôle pédopsychiatrique** : Suivi de l'activité des structures installées (CMPEA, Hôpital de Jour et CAMSP) ; Réunions de travail SYDEL-ARS-CHU-CCVH sur les futurs locaux du pôle (17 janvier, 16 juin, 26 août, 15 octobre, 8 et 11 décembre) ; Appui à l'installation provisoire du CAMSP à St André de Sangonis (organisation de visites, lien entre le CHU et le propriétaire, suivi du passage en commissions d'accessibilité et de sécurité, lien entre le CHU et l'ARS pour la visite de conformité) ; Organisation d'une visite du CAMSP à l'attention des professionnels de la petite enfance le 16 décembre (une trentaine de participants) ; Suivi de l'avancement du projet de CMPP ; Rédaction de documents d'appui à la décision (notes d'avancement, courriers...).
- **Espace Santé Jeunes (Mission Locale Jeunes)** : Suivi de l'activité en lien avec l'équipe ; Accompagnement technique sur les demandes de subvention et les bilans ; Participation au Bureau (27 mars, 6 mai et 12 mai) et à la Plénière (12 mai) du Réseau Santé Jeunes ; Participation à l'Assemblée Générale de la Mission Locale le 20 juin.

5.4 Panier de services en santé publique

Le panier de service est un socle minimum de services et de prestations mis progressivement à disposition de la population et des professionnels dans les domaines suivants :

- **Accès aux droits** : Organisation de deux réunions du groupe de travail (8 participants le 14 février et 10 participants le 15 septembre) ; Participation à une réunion organisée par le CCAS de Clermont l'Hérault et la CPAM sur le dispositif d'aide à la complémentaire santé le 11 février ; Appui de la CPAM (4 réunions de travail : 7 juillet, 18 et 19 septembre) pour l'organisation du Forum Santé de Gignac le 10 octobre à l'attention des professionnels et des élus et le 11 octobre à l'attention du grand public (animation d'un stand de présentation du Contrat Local de Santé) ; Démarrage de la mise en œuvre du plan d'actions (Recensement des permanences d'accueil ; Elaboration et diffusion d'un questionnaire de recueil des besoins auprès des acteurs locaux) ; Suivi des démarches liées à l'accès aux soins (psychiatrie adulte, pédiatrie...).
- **Addictions** : Participation à des réunions de travail SYDEL-ARS-ANPAA 34 autour du projet addictologie (28 janvier, 5 et 27 mars, 17 avril, 4 juin, 1^{er} juillet, 9 et 11 septembre, 19 et 26 novembre, 4 décembre) ; Relance, recueil et analyse du questionnaire de recueil des besoins auprès des acteurs locaux (79 réponses) ; Organisation de deux réunions de concertation des partenaires (50 participants le 10 juin, 40 participants le 8 décembre) ; Suivi des actions menées par l'ANPAA dans le cadre du projet addictologie (permanences sur Lodève et Clermont l'Hérault, formation et soirée d'échanges à l'attention des professionnels de santé...) ; Participation à des réunions sur la thématique des addictions (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Lodève le 20 mai, Petit Déjeuner du Réseau Santé Jeunes à l'ANPAA le 26 mai).
- **Nutrition – Soutien à l'allaitement** : Participation à deux réunions de travail SYDEL-ARS-Réseau Naître et Grandir en Languedoc Roussillon (15 septembre et 17 octobre) ; Organisation d'une réunion du groupe de travail (13 participants le 14 novembre) ; Mise à disposition de ressources au sein d'un espace dédié sur le site internet du Pays ; Elaboration d'une plaquette des ressources locales ; Organisation d'une session de formation pour les professionnels.
- **Nutrition – Activité physique** : Organisation en partenariat avec Epidaure de réunions de travail SYDEL-Epidaure-Collectivités locales pour la mise en œuvre du projet Grand Défi Vivez Bougez (6 et 28 janvier, 27 février, 2 avril, 8 et 29 septembre, 26 novembre) , participation à une session de formation des animateurs de centres de loisirs (24 février), élaboration de documents de communication (espace dédié sur le site internet du Pays, flyer à destination des familles, communiqué de presse) et participation du Pays (Louis Villaret) à une vidéo de promotion du projet Grand Défi Vivez Bougez ; Réunion de travail SYDEL-EPGV autour de l'activité physique des moins de 6 ans (10 décembre).
- **Nutrition – Dépistage et prise en charge du surpoids et de l'obésité** : Appui du CODES 34 pour la réalisation d'un état des lieux (réunions de travail le 16 mai, le 4 juin et le 14 octobre).
- **Nutrition – Projet alimentaire** : Cf partie 8.2.
- **Santé - environnement / Habitat indigne** : Présentation de la démarche du CLS lors d'une réunion de la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac sur l'insalubrité (25 février) ; Participation au Forum Santé-Environnement de l'ARS le 17 juin ; Participation à la Journée du Logement des Jeunes organisée par le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (2 décembre) ; Diffusion d'un questionnaire de recueil des besoins auprès des acteurs locaux.
- **Santé - environnement / Risques liés aux pesticides** : Participation à une réunion de travail ARS-SYDEL-IRSTEA (14 janvier) ; Participation à la rédaction d'une réponse à l'appel à propositions de recherche 2014 : « Programme Évaluation et réduction des risques liés à l'utilisation des pesticides » en partenariat avec l'Université Aix-Marseille, l'IRSTEA de Montpellier et de Lyon et de l'ARS.
- **Éducation pour la santé** : Participation à la réunion de restitution de l'enquête réalisée par l'AFPSSU (Association Française de Promotion de la Santé Scolaire et Universitaire) sur l'éducation à la santé en milieu scolaire sur le Cœur d'Hérault (9 avril).
- **Dépistage du cancer** : Participation à une réunion ARS-CPAM consacrée au dépistage (11 septembre).

5.5 Communication et partenariats « Santé »

Le Contrat Local de Santé lancé en 2013 doit être régulièrement présenté aux acteurs locaux ainsi qu'à la population. Depuis son lancement, il a favorisé le développement du partenariat sur le territoire.

- **En direction des partenaires** : 6 réunions de présentations du CLS réalisées auprès des partenaires ; Réalisation et envoi du second (avril) et du troisième (décembre) bulletins d'information sur le CLS à destination des professionnels et élus du territoire (plus de 400 envois) ; Articles de presse (Midi Libre, Magazine Alentours de la Vallée de l'Hérault en février 2014, Revue « La Santé en action » de l'INPES en juillet 2014....) et articles publiés sur le site Internet du Pays dans la rubrique santé.
- **En direction de la population** : Articles de presse et articles publiés sur le site Internet du Pays dans la rubrique santé.
- **Participation à deux sessions de formation** : Colloque de Santé Publique au CNFPT de Nancy (24 et 25 septembre) ; Formation sur l'Evaluation d'Impact sur la Santé à l'EHESP (du 3 au 7 novembre).
- **Rencontre de partenaires** (APSH 34, Epidaure, CCAS de Lattes, Portia, associations d'aide à la personne...) et participation aux **instances locales** (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, réunion du Mouvement Rural consacrée à la jeunesse, réunion du Réseau Jeunes du Lodévois-Larzac...).

QUELQUES CHIFFRES

1464 interventions réalisées par l'Unité Mobile de l'Urgence et de la Permanence des Soins
33 enfants suivis par le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
349 enfants reçus pour la première fois par le CMPEA-Hôpital de Jour sur l'année scolaire 2013-2014
Plus de 300 jeunes suivis par l'Espace Santé Jeunes du Cœur d'Hérault (Mission Locale Jeunes)
33 professionnels de santé, 9 élus et plus de 500 visiteurs sensibilisés lors du Forum Santé de l'Assurance Maladie
125 consultants sur les permanences addictologie de l'ANPAA 34 au cours du premier semestre 2014
Plus de 450 élèves mobilisés sur le projet Grand Défi Vivez Bougez mené par Epidaure

Défi n° 3 L'économie et l'emploi

6. Agence de développement économique du Cœur d'Hérault

Le Cœur d'Hérault est aujourd'hui un territoire qui fait l'objet de nombreux développements touristiques, résidentiels ou économiques. C'est pourquoi les trois communautés de Communes qui composent le Pays ont décidé de se doter d'une Agence de développement économique.

Ses missions visent à favoriser l'attractivité économique en valorisant l'offre des communautés de communes, le développement de la richesse et de l'emploi local ainsi que la coordination de la vie économique. Elle travaille en partenariat étroit avec ses partenaires et réseaux et porte des missions transversales de valorisation du territoire et de ses ressources au service des entreprises et des acteurs du territoire.

6.1 Accueil, renforcement et développement des entreprises

Cette mission vise à favoriser l'accueil, l'intégration et le développement des entreprises, à assurer la coordination des opérateurs du développement économique intervenant en Pays Cœur d'Hérault et à favoriser l'information à travers des opérations dynamiques de promotion et d'aide au développement économique. Pour cela, elle met en place un bouquet de services aux entreprises.

- **Coordination économique territoriale** : rencontres bi-mensuelles avec les services économiques du Cœur d'Hérault ; Offres immobilières et foncières mutualisées, Gestion de conventions territoriales à vocation économique; Articulation des services et des aides aux entreprises entre les services économiques.
- **Accueils de permanences et de services aux entreprises** : Plate-forme d'Initiatives locales (financeur par prêt d'honneur des entreprises) – AIRDIE (Financeur Solidaire en LR) – BGE (Boutique de Gestion – Accueil, accompagnement et formation des porteurs de projet et entreprises) – CONTEXT'ART (Conseils, couveuse, formation de Porteurs de projet ou professionnels du secteur artistique, culturel et créatif) – CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) – ADILE (Agence Départementale d'Information sur le Logement) – Club des

Créatrices – Espace Info Energie – Club des entreprises du Cœur d'Hérault – Club d'entreprises Saveurs en Cœur d'Hérault.

- **Accueil des porteurs de projets et des entreprises** : «1^{er} accueil» et accueil d'entreprises en projet et en développement (faciliter l'accès à l'information, proposer un pré-diagnostic permettant de valider la pertinence de l'idée et du couple homme/projet mais aussi de dispenser les premiers conseils. Les personnes sont ensuite réorientées vers les partenaires compétents) ; **169 porteurs de projet reçus**
- **2 journées multi-conseils organisées** (25 mars, 18 novembre) : 80 personnes accueillies ; 261 entretiens réalisés (faciliter l'accès à l'information pour les porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise et pour les chefs d'entreprises ; créer des liens entre les différents acteurs économiques).
- Gestion de la **Bourse immobilière et foncière en ligne** (www.coeur-herault.fr ») : mise à disposition d'un espace destiné à tous ceux qui proposent ou recherchent de l'immobilier et du foncier à vocation économique, en collaboration avec ses partenaires publics et privés (entreprises, agences immobilières, particuliers). Les formulaires de saisie en ligne permettent de mettre à jour les offres et les demandes : 11 demandes en ligne en 2014 et 68 offres enregistrées ; réalisation d'un lien direct vers les sites Internet communautaires. <http://www.coeur-herault.fr/economie/parcs-d-activites>; mise en place d'un échange de mail une fois par mois avec les 3 communautés de communes pour une mise en commun des offres et demandes immobilières.
- Gestion d'un « **Centre d'Affaires** » qui propose aux entreprises, aux porteurs de projets et aux acteurs socio-économiques, une plateforme de services : gestion d'un **espace de travail et de télétravail** (salles et bureaux connectés à la journée ou pour des périodes planifiées à l'année) ; 4 bureaux loués à l'année, 164 jours de location de salles en 2013 ; 49 jours de permanence ; prêt de bureaux aux partenaires... ; organisation d'un service de reproduction – Scan – Fax ; gestion de la **domiciliation commerciale, domiciliation postale et/ou téléphonique d'une dizaine d'entreprises**.
- **Rencontres économiques: Cocktail économique annuel** : le 16 décembre « Le dirigeant au quotidien, vivre sa passion et piloter son entreprise : le bon équilibre à trouver ». 40 dirigeants et partenaires ont confronté leur regard leur positionnement.

6.2 Valorisation des savoir faire et des atouts spécifiques du Cœur d'Hérault

La deuxième mission de l'Agence économique est de valoriser les savoir faire et les atouts du Pays Cœur d'Hérault dans une logique de qualité, d'excellence et d'ancrage au territoire. Cette mission passe par le soutien aux filières et secteurs économiques forts ou stratégiques (Viti/viniculture, Eco-construction, Agroalimentaire, Bien-être et santé...), le renforcement de l'ancrage des entreprises au territoire (ex : le portail numérique « www.moncoeurdherault.fr ») et la mise en œuvre d'actions collectives.

- **Organisation du Prix de la TPE / Co-fondateur du Prix / Co-portage et animation** du prix à l'échelle régionale : 135 entreprises candidates dont 17 en Cœur d'Hérault ; remise territoriale organisée le 06 novembre à Lodève ; remise finale le 03 décembre au Corum de Montpellier. Lauréats finalistes du Cœur d'Hérault : OLEATHERM, Trophée TPE et Mollard et Fillon, Trophée Développement Durable
- Animation du **Club des Entreprises du Cœur d'Hérault** : 15 entreprises multisectorielles ; 10 Rencontres mensuelles thématiques/plénières ; Conseil des Sages ; Actions collectives (Analyse financière, formation des dirigeants et de leurs équipes). Evolution des relations avec les membres de la pépinière d'entreprises
- Animation du **Club des Entreprises Saveurs en Cœur d'Hérault** : 5 entreprises artisanales agroalimentaires ; 10 Rencontres mensuelles thématiques/plénières ; Appui à la mise en place d'animation commerciale et participation au projet alimentaire dans le cadre d'animations autour des saveurs lors de la foire de Gignac et de la fête de la Lucques.
- **Renforcement des entreprises par l'outil numérique / Portail « MonCoeurdHerault.fr »** : Maintenance et mise à jour du site internet ; consolidation de la base de données des activités/entreprises/savoir-faire/produits présents sur le

territoire ; développement de la partie Mangeons Local ; Veille réglementaire et technique ; référencement internet de la plateforme (1ère page GOOGLE 4ème position sur les mots clés « annuaire entreprise Hérault » - 5ème position « entreprises Hérault » et 2ème page GOOGLE 13ème position « annuaire Hérault »

- **Communication « numérique »** : accompagnement des entreprises dans la prise en main de la plateforme et des outils T.I.C ; notamment dans le cadre du site MonCoeurdHérault.fr et son espace Mangeons Local dédiée au projet alimentaire du Cœur d'hérault.
- **Partenariat avec les réseaux régionaux** : Partenaire de l'Agence régionale de développement économique « Invest Sud de France » : Membre du Club Invest ; Membre du CA de la Plate forme de création d'activité de l'Hérault (PFCA34), forte implication auprès des partenaires de la création, du développement des entreprises et de l'innovation (cf réseau de la pépinière d'entreprises)

QUELQUES CHIFFRES

3 réseaux d'entreprises accompagnés (multisectoriel-agroalimentaire-écoconstruction)

79 sollicitations de la Bourse immobilière et foncière

209 personnes accueillies

1000 entreprises inscrites sur MonCoeurdHerault.fr

7. Pépinière d'entreprises multipolaire

La Pépinière d'entreprises est un outil structurant territorial d'accompagnement de projets innovants ou à fort potentiel de développement. La Pépinière privilégie le soutien aux entreprises innovantes, qui génèrent de la valeur ajoutée et sont porteuses en terme de création d'emplois et de développement économique du territoire. Ces projets ont des durées de préparation plus longues que les autres. Ce qui explique que l'accompagnement s'inscrive dans la durée (2 ans avant la création jusqu'à 5 ans après la création).

Multipolaire, elle rayonne sur les 3 communautés de communes et s'appuie sur l'immobilier d'entreprise dédié à la pépinière sur chaque communauté de communes et selon les besoins des chefs d'entreprise (ZAE Les Trois fontaines au Pouget, ZAE Le Camalcé à Paulhan, Hôtel d'entreprises de Soubès).

La Pépinière bénéficie d'une visibilité régionale et d'un réseau de prescripteurs grandissant. En 2014, nous comptabilisons la rencontre de 22 prospects contre 6 en 2011. Parmi ces prescripteurs, nous pouvons citer : La Région LR, le CG 34, les communautés de communes, le réseau Synersud, Transferts LR, la Plateforme technologique...

- **Accompagnement des porteurs de projets et chefs d'entreprises** à chaque étape de leur parcours d'entrepreneurs de 2 ans avant la création jusqu'à 5 ans après la création : stratégie, recherche de partenaires financiers ou techniques, soutien au montage de dossiers, organisation de rencontres thématiques collectives, facilitation à l'accès à un réseau professionnel et à un partenariat régional, vérification de la faisabilité technique, commerciale et économique, recherche de locaux adaptés, de terrain à bâtir, services communs. **En 2014, 11 porteurs de projets et 19 entreprises ont été accompagnés par la pépinière d'entreprises.**
- L'accompagnement se réalise principalement par du conseil en face à face, par l'organisation de réunion tripartite avec des experts spécialisés sur une problématique spécifique et par une analyse tripartite en interne. **L'implication au sein de Synersud**, réseau régional fédérateur des Pépinières d'entreprises et incubateurs en Languedoc Roussillon, permet une meilleure coordination avec les services de la région en faveur des projets économiques du Cœur d'Hérault et permet à la pépinière d'avoir une meilleure visibilité.
- Afin de sélectionner les projets, nous avons organisés **2 comités de sélection pépinière qui ont donné lieu à 10 entrées dans l'année** (25 février et 25 septembre).
- **Parcours de Formation et modules de formation:** Les porteurs de projet et chefs d'entreprise ont la possibilité de participer à des formations organisées par d'autres acteurs du réseau notamment : *la formation d'entreprise innovante* organisée par le BIC Montpellier agglomération. Diverses thématiques spécifiques à l'innovation sont abordées et tout au long de la formation des experts spécialistes sont aux côtés des porteurs pour les aider à mûrir leur projet et le rendre pertinent face à d'éventuels investisseurs ; *la formation en économie sociale et solidaire* dispensée par Alter Incub ; *les modules de formation* proposés par l'incubateur Innovup.
- En complément, la Pépinière du cœur d'Hérault organise des **ateliers de formation** sur des thématiques spécifiques pour les entreprises qui en ont le besoin : en 2014 : **Atelier 1 : Stratégie d'entreprise, plan d'affaires et prévisionnel financier** – (27 mai et le 3 juin) – ABSO CONSEIL ; **Atelier 2 : Présenter son entreprise : adapter son discours à l'interlocuteur** – (9, 16 et 21 octobre) - OMNYA.
- **Organisation de Rencontres collectives :** Ces temps collectifs favorisent une dynamique entre les membres de la Pépinière et les dirigeants du club des entreprises et les autres entreprises du territoire qui découle parfois vers des partenariats - Petits Déjeuner économique sur les modalités du concours régional de l'innovation Coup de pouce ouvert à l'ensemble des porteurs de projet et chefs d'entreprise du territoire afin de prospecter et identifier des projets innovants ayant besoin d'accompagnement.
- **Participation aux Formations des accompagnateurs :** Nous attachons une importance particulière à la formation des chargés de mission, c'est pourquoi régulièrement les chargés de mission participent à des formations spécifiques leur permettant de mettre à jour leurs connaissances et d'échanger avec les autres membres du réseau sur les pratiques d'accompagnement. En 2014 : L'innovation de service à Montpellier (25 et 26 novembre) ; Coaching à Montpellier (27 septembre).

- **Communication sur les réseaux sociaux** notamment sur la page facebook du Pays mais également sur le site Internet (<http://www.coeur-herault.fr/>) et l'annuaire MonCoeurHérault (<http://www.moncoeurherault.fr/>); **Diffusion de supports de communication** : plaquettes de présentation de la pépinière.
- **Présence sur des salons professionnels et des manifestations** : Salon de l'emploi à Clermont l'Hérault (8 avril) – Journée de l'innovation artisanale (22 mai) – ConnectSud (5 juin) – Créalia's cup (20 juin) – Remise des prix concours talents BGE Montpellier (15 septembre) – Remises des prix de la TPE Lodève (6 novembre) – Remise des trophées de l'innovation Créalia Palavas (13 novembre) – Remise des prix coup de pouce Montpellier (1 Décembre) – Salon de la création d'entreprises Corum Montpellier (3 décembre).
- **Forte participation de la Pépinière dans les réseaux** : Réalisation d'Audit de pépinières d'entreprises membres du réseau Synersud : Audit Innovosud à Béziers (21 mai), Audit Polen à Mende (8 juillet), Audit Innoveum à Narbonne (16 juillet), Audit Viainnova à Lunel (5 septembre), notre propre audit réalisé par Viainnova et Alès Myriapolis (22 juillet). Et une participation active auprès du réseau de la création d'entreprise permettant d'accroître notre visibilité : Participations plénières, AG, CA, bureau Synersud ; Séminaire Synersud accélérateur de croissance (2 et 3 juillet) ; rencontre PFCA 34 avec Frédéric Roig (6 mars) ; Participation aux groupes de travail « outils VISA Développement » à Montpellier (26 juin) ; Réunion club des entreprises et visite du PRAE de Lodève (4 novembre) ; Participation jury soutenances Master 2 Université II Création et développement de produits industriels – Développement d'un projet innovant (14 février) ; AG Créalia (17 avril) ; AG PFCA 34 (19 juin) ; AG Transferts LR (27 juin) ; Participation au pré sélection du concours coup de pouce à Montpellier (13 et 14 octobre) ; Participation au jury d'Alter Incub à Montpellier (28 janvier et 16 septembre) ; Soutenance Master 2 Développement industriel Montpellier II (20 février) ; Soutenance Master 2 Entrepreneuriat Montpellier I (3 septembre) ; Speed dating Master 2 Entrepreneuriat Montpellier I (23 septembre) ; Participation à la Start up est dans le pré à Agde (14 et 15 avril) ; Participation au comité de sélection Innovup à Nîmes (24 juin) ; Participation à Creawiz « concours de l'innovation des étudiants » à Montpellier (3 décembre)
- **Finalisation d'un outil de suivi** des membres et de l'ensemble des entreprises de l'agence de développement économique afin d'améliorer la traçabilité des personnes reçues. Nous avons également développé une boîte à outils à destination des membres de la pépinière d'entreprises afin de suivre leur avancée dans le projet, valider chaque étape et suivre les différents contacts établis.

QUELQUES CHIFFRES

10 entrées / 11 sorties dont 8 sorties positives
30 membres ont été accompagnés au sein de la pépinière d'entreprises
13 porteurs de projet accompagnés et 18 entreprises
3 créations d'entreprises
4 entreprises du prix territorial de la TPE sur le cœur d'Hérault
7 participations au concours régional coup de pouce
1 entreprise lauréate du concours talents de la BGE
1 AFC de 12000€ obtenue
1 avance remboursable de 45000€ obtenue
4 prêts d'honneur Créalia obtenus à hauteur de 120000€
3 prêts d'honneur Centre Hérault Initiative obtenus
3 Nacre obtenus
10 mois de stage financés par Synersud
1 Etude Adhoc + 1 fichier prospection financé par la Région
1 Aide au Développement de l'innovation – BPI 60000€
2 Financements Leader et cofinancement CG à hauteur de 36574€
Taux d'innovation 90%

Liste des entreprises suivies par la Pépinière en 2014

Raison Sociale ou Nom du Projet	Date Création Activité	Date entrée Pépinière	Activité	Adresse
ADESSE	01/04/2013	12/02/13	Bureau d'étude et Intégrateur de système du bâtiment (Immotique, GTB, GTC...)	Soubès
ASTRONARIUM	05/11/2014	25/09/14	Commercialisation d'hébergements (bulles) autour de l'observatoire	Aniane
BUXOR	01/03/2012	25/07/13	Restauration de la vie dans les sols par la valorisation du buis	Saint Maurice de Navacelles
COMSTELLA	18/09/2009	01/06/09	Communication multilingue, traduction	SOUBES
DELICES DES BOIS	01/07/1905	01/06/09	Négoce produit alimentaire sec, approche bio	Cournonsec
DOMAINE MALMONT	12/11/2013	25/09/14	Prestation d'hébergement agrotouristique haut de gamme	Villeneuveville
FLORE EN THYM	22/05/2012	04/11/11	Cueillette, production et transformation de thym	Saint André de Sangonis
HERMET	02/07/1905	01/11/10	Oenotourisme	SAINT JEAN DE FOS
LOAVILAND	26/08/2013	30/06/11	Développement et Commercialisation de bandes animées numériques	JUVIGNAC
MARNIE PRODUCTION	01/07/2014	25/02/14	Production et commercialisation de films pour la communication d'entreprise et plateforme de location de matériels professionnels.	Saint André de Sangonis
MOLLARD ET FILLON	23/04/2012	10/10/12	Vinification et l'élevage de précision	Saint Jean de la Blaquière
NAOVIA	20/06/2014	19/06/12	Production et commercialisation d'outils et matériaux innovants à destination des mosaïstes	Lodève
NEREUS	01/01/2013	25/02/14	Ingénierie solution d'eau de très haute qualité	Le Pouget
OKI DO Sport	16/08/2010	04/05/10	Commerce innovant en nutrition sportive garantie antidopage	Aniane
OLEATHERM	18 02 09	17/04/08	Centre de remise en forme par l'oléothérapie et commercialisation de produits cosmétiques à base d'omphacine	ST PRIVAT
OUATTITUDE	02/07/1905	01/06/09	Fabrication de ouate de cellulose	SERVIAN
OYAS	01/04/2014	25/02/14	Valorisation, production et commercialisation d'un ancien système de micro-irrigation	Saint Jean de Fos
ENVIRONNEMENT PALMPROTECT	25/05/2012	04/11/11	Prestation de services globale autour du palmier	SAINT ANDRE DE SANGONIS
W2CONCEPT -LA FABRIQUE DE ROULOTTES	Dec 2015	25/09/14	Production et commercialisation de roulottes (hébergements touristiques)	Saint Martin de Londres – production à Saint André de Sangonis

Sorties 2014

Raison Sociale ou Nom du Projet	Date Création Activité	Date entrée Pépinière	Activité	Adresse
Au pays des carrioles	30/06/1905	30/10/2008	Parc d'activité loisirs "caisses à savon"	LA BOISSIERE
C2S Audit	02/10/2013	12/12/2013	Commercialisation d'un pack service utilisant des technologies nouvelles à destination des experts comptables	SOUBES
DOMOCAB	29/06/1905	19/06/2007	Domoélectricité	ST ANDRE DE SANGONIS
JENCHERIS.FR	25/10/2012	19/06/2012	Site de ventes aux enchères	Saint André de Sangonis
K'NAP	07/08/2012	02/03/2012	Commercialisation d'une gamme de produits alimentaires innovants	Saint André de sangonis
LEXOM	13/03/2009	01/04/2009	Interface juridique innovante	Juignac
TERRAWOOD	23/02/2012	02/03/2012	Pose de module en bois	Lodève

La Pépinière d'entreprises, quel bilan depuis 5 ans ? Taux de pérennité des entreprises : 73% à 3 ans - 78% à 5 ans

ANNEE	Nb d'entreprises suivies	Chiffre d'affaires	Nb d'emplois créés
2009	18	94 000 euros (données dispo pour 5 entreprises)	9 ETP (données dispo pour 30% des entreprises)
2010	17	1 154 000 euros (données dispo pour 9 entreprises)	5 ETP (données dispo pour 50% des entreprises)
2011	14	3 533 000 euros (données dispo pour 9 entreprises)	6 ETP (données dispo pour 60% des entreprises)
2012	21	4 692 000 euros (données dispo pour 10 entreprises)	21.5 ETP (données dispo pour 50% des entreprises)
2013	22	6 164 000 euros (données dispo pour 14 entreprises)	19.5 ETP (données dispo pour 50% des entreprises)
TOTAL		15 637 000 euros	61 ETP

Défi n° 4 L'agriculture

8.1 Projet « alimentaire » en Cœur d'Hérault

La phase 2 du projet alimentaire est mise en œuvre sur la période 2014-2015. L'année 2014 a permis de définir un plan d'actions selon deux objectifs principaux : 1) Améliorer la **santé** de la population, notamment en prévenant le surpoids et l'obésité des enfants (en lien avec l'axe Nutrition du Contrat Local de Santé) ; 2) Favoriser la **consommation locale** afin de renforcer voire développer l'agriculture et l'économie. Le projet a bénéficié des financements européens du Programme Leader.

- **Gouvernance** : Vote de la phase 2 du projet alimentaire en comité syndical du 26 juin ; Organisation de deux réunions du comité technique élargi (5 février et 19 mai) et de deux réunions du comité technique restreint (24 novembre et 17 décembre).
- **Axe 1 « Sensibiliser le public au bien manger »** :
 - **Campagne de communication** : Diffusion d'affiches et de flyers « Manger local et de saison » aux partenaires (professionnels de santé libéraux, EHPAD, hôpitaux et cliniques, associations, structures médico-sociales...) ; Signature d'une convention avec la DRAAF et Terre Nourricière pour l'impression et la diffusion du magazine « En quête de qualités » ; Mise en ligne d'un espace « Mangeons local » sur le Portail Mon Cœur d'Hérault ; Valorisation du projet par la DRAAF au sein du document « Vers des projets alimentaires territoriaux » et au sein d'une fiche « focus » en cours d'élaboration.
 - sein d'une fiche « focus » élaborée par la DRAAF en lien avec le Pays.
 - **Opération « Fruit pour la Récré »** : Diffusion d'un questionnaire de recueil des besoins auprès des ALAE en septembre ; Organisation d'une réunion de travail SYDEL-DRAAF-Chambre d'Agriculture le 3 avril ; Organisation de deux réunions de sensibilisation sur le dispositif (DRAAF, Education Nationale, Chambre d'agriculture, ARS, collectivités) le 7 juillet (7 participants) et le 13 novembre (12 participants) ; Réalisation d'une fiche pratique sur le montage du projet.
 - **Formation sur l'éducation au goût** : Diffusion d'un questionnaire de recueil des besoins auprès des ALAE en septembre ; Organisation de trois réunions consacrées à l'action (DRAAF, Education Nationale, Flaveur du Monde, ARS, collectivités) le 7 juillet, le 17 septembre et le 13 novembre ;
 - **Actions d'éveil au goût dans les crèches et d'éducation nutritionnelle dans les collèges** : Désignation d'une diététicienne dans le cadre d'un marché public et organisation d'une réunion de cadrage le 31 octobre ; Diffusion d'un questionnaire de recueil des besoins en septembre (collège) et en octobre (crèches) ; Organisation d'une réunion de préparation (diététicienne, collectivités) le 28 novembre (crèches) ; Elaboration et validation d'un programme d'actions entre novembre 2014 et février 2015 (crèches) ; Formation de la diététicienne à l'animation de l'outil « Petit Resto Santé » de la Mutualité Française (collèges) ; Rencontre des collèges de Lodève et Gignac le 12 et le 16 décembre 2014 pour le cadrage des actions.
- **Axe 3 « Proposer une restauration collective de qualité »** :

L'introduction de produits de qualité, biologiques et/ou locaux en restauration collective, entraîne des évolutions dans les pratiques professionnelles en cuisine. En vu de partager ces pratiques et de s'inspirer de préparations culinaires nouvelles qui améliorent les repas en restauration collective, l'action s'est orientées vers la préparation de plusieurs temps de formation et d'échanges de pratiques entre professionnels qui auront lieu en 2015 :

- **Préparation d'un atelier d'échange de pratique** « restauration collective réunissant des référents professionnels, les élus en charge de la restauration collective, les communautés de communes autour la construction d'une dynamique territoriale et de prospective en restauration collective.
- **Appui aux communautés de communes** : Chaque communauté de communes ayant une organisation de la restauration collective et un contexte propre, un soutien spécifique en fonction de leurs attentes et enjeux a été

proposé : élaboration d'un questionnaire spécifique et rencontre de chacune d'elle afin d'élaborer des actions répondant aux attentes.

- **Préparation d'une rencontre avec les élus sur le thème de la restauration collective de qualité** afin de rappeler les enjeux de l'alimentation et les leviers dont disposent les collectivités pour agir : le foncier, l'installation d'acteurs de l'alimentation, les choix d'une qualité alimentaire en restauration scolaire ou sociale. La rencontre aura pour but d'aborder l'organisation de la restauration collective en PCH, ses particularités et devra viser à identifier les synergies possibles sur le terrain.
 - **Informier et former les professionnels de la restauration collective** : Mettre plus de local et de bio dans les menus, passe par des changements de pratiques professionnelles en cuisine qui doivent être appréhendés aussi bien par les équipes en cuisine mais aussi les chargés de missions des collectivités : préparation de deux ateliers à destination des professionnels de la restauration collective municipale « petite enfance » (responsable de cuisine et cuisiniers) et des équipes de restauration (Ehpad) réalisant des repas pour le scolaire (Atelier 1 : Quelle qualité alimentaire en petite enfance : Plus de bio dans l'assiette – Plus de produits Bio et Locaux dans sa cuisine. Atelier 2 : Cuisiner autrement les saisons en Pays Cœur d'Hérault). Ces ateliers seront réalisés en 2015.
- **Axe 4 « Renforcer le lien Offre/demande » :**
 - **Développement de l'espace <http://www.moncoeurdherault.fr/mangeons-local>**. Recensement avec les communautés de communes et le Département de l'Hérault des producteurs et des transformateurs, mais aussi des lieux et des solutions d'approvisionnements, tels que marchés, les AMAP, les ventes directes sur sites. Mise en ligne des manifestations et événements organisés.
 - Préparation de **2 clips** à destinations de professionnels et de consommateurs finaux.
 - Organisation le 5 mai d'une **mise en relation avec des producteurs et transformateurs** pour les Halles Solanid. 17 professionnels ont présenté leurs produits à l'équipe dirigeante et Cuisiniers de l'entreprise.
 - Organisation le 22 juillet de la **rencontre territoriale Acheteurs/vendeurs Agrilocal34**. (17 participants)
 - **Axe 5 « Inciter à la diversification agricole et aux synergies autour d'un pôle alimentaire » :**
 - **Inciter à la diversification agricole** : Le projet agricole du Cœur d'Hérault est actuellement en cours d'élaboration dans le cadre du Schéma de COhérence Territoriale. Ce document d'aménagement opposable aux tiers, permet entre autre, de préserver le foncier agricole, notamment celui sous pression (artificialisation). Il permet de spatialiser, localiser voire délimiter des terres agricoles disposant d'un potentiel économique prioritaire, terres agricoles qu'il serait souhaitable, dans le projet de territoire, de préserver. Grâce à cette orientation, que les élus seront amenés à travailler, l'objectif de diversification sera encouragé sur certains secteurs préférentiels (potentiel agronomique maraîchage, localisation urbaine marquée, petit parcellaire) (cf 8.2).
 - **Créer des synergies autour d'un pôle alimentaire** : Les professionnels (producteurs-transformateurs-cuisiniers ne se connaissent pas à l'échelle du Pays). Leur mise en avant travers moncoeurd'herault.fr, à travers les clips qui donnent envie d'aller plus loin, a été une première démarche. Un travail de « fourmi » est à mener afin de bien identifier les besoins, les attentes et les processus pour que la solution du locale ne génère plus de frein.

QUELQUES CHIFFRES

Plus de 500 envois réalisés dans le cadre de la campagne « Manger local et de saison »
2 clips vidéo en cours de réalisation

8.2 Réflexion et prospectives « agricole »

Dans le cadre du Schéma de COhérence Territoriale (SCoT), face aux enjeux de développement du territoire, mis en tension par sa « proximité » d'avec les polarités voisines, les élus ont souhaité se réappropriier la maîtrise foncière de leur territoire, en repositionnant l'agriculture au cœur du projet.

- **Groupe de réflexion « bâti agricole »** : Le Bâti agricole est une mission d'expertise conduite par le SCoT et l'INRA. Durant toute l'année 2014, l'INRA et le SCoT ont travaillé en étroite collaboration avec les Communautés de communes, le CAUE de l'Hérault, la DDTM 34, Cantercel, la Manufacture des Paysages, Terres Vivantes au sein de 2 groupes de travail :
 - Groupe 1 : l'intégration paysagère du bâti agricole ;
 - Groupe 2 : la réglementation
- Une stagiaire ingénieur de l'INRA a travaillé et animé cette mission au SYDEL durant 6 mois produire **un diagnostic agricole et réglementaire portant sur l'instruction des permis de construire à vocation agricole**. Ce document est téléchargeable sur le site du Pays. Il sera transmis aux communes dans le cadre de la note d'information SCoT, pour les communes en révision de POS.
- Pour enrichir ce projet de recherche-action des expérimentations sont réalisées. L'équipe du « bâti agricole » travaille en étroite collaboration avec la **commune de Montpeyroux** dans le cadre de la révision du POS de la commune. Il s'agit de réaliser un véritable diagnostic agricole complétant le PLU. A partir de cet exemple, nous pourrions reverser ces éléments à la méthodologie de réalisation du SCoT et renforcer nos propositions auprès des autres communes du territoire ; Cette mission se prolonge en 2015 (parution d'un guide, séminaire).
- **Étude sur le foncier agricole** : l'étude « agricole & foncier » a pour objectif d'enrichir le volet agricole du diagnostic du SCoT et de proposer des orientations pour le futur ; l'étude « agricole & foncier » devra interroger directement la durabilité d'un modèle de faire l'urbanisme sur notre territoire, par une analyse fine de la consommation d'espace et de la viabilité de certains types d'agricultures dans un contexte pluriel de péri-urbanisation et de ruralité.
- Suite à la sélection du prestataire dans le cadre d'une commission d'appel d'offre le 11 juin 2014, ou le bureau d'étude Tercia a été sélectionné. **L'étude a débuté par un important travail technique de recueil et d'analyse de données par SIG**, qui a nécessité des réunions de calages techniques (24 juillet 2014, 5 novembre 2014), Le Comité technique du 11 Décembre 2014 a permis techniquement une première version de diagnostic foncier agricole.

QUELQUES CHIFFRES

une 15aine de GT organisés
2 stages de groupes donnant lieu à 1 diagnostic par communauté
1 diagnostic stratégique sur la gestion du bâti agricole produit
1 diagnostic foncier agricole réalisé
1 volet agricole de PLU validé par la municipalité de Montpeyroux

Défi n°5 L'exigence environnementale

9. Efficacité énergétique et développement durable

Les questions du climat et de l'énergie sont prises actuellement en compte à l'échelle régionale (Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie) ou départementale (PCET du Conseil Général de l'Hérault). Engager une réflexion collective sur ces questions est une des conditions à la dynamique locale du développement durable, ainsi qu'un levier d'innovation sur les questions économiques, sociales et évidemment environnementales. L'engagement du SYDEL Pays Coeur d'Hérault dans une Charte de développement durable labellisée « Agenda 21 » l'amène à accompagner le développement durable de façon plus concrète et opérationnelle. Le Plan Climat, la mise en place d'un service gratuit de conseils énergétiques ou architectural, l'appui au développement d'une filière en éco-construction concourent à cette démarche.

9.1 Plan Climat Energie Territorial – Phase 3

Suite au diagnostic territorial réalisé l'année dernière, des rencontres d'acteurs ont été mené afin de commencer à construire le plan d'actions propre au Cœur d'Hérault. A partir d'une plaquette de présentation grand public, le recueil des actions et des projets a permis de commencer à donner ses contours au plan climat. Un diagnostic complémentaire a été demandé à l'Association Climatologique de l'Hérault sur l'évolution climatique territoriale.

- **Rencontres des acteurs locaux:** afin de commencer à construire le plan d'actions, un ensemble d'acteurs locaux a été rencontré. Il s'agit de partir des actions existantes en amont d'une concertation plus large. Différents acteurs interviennent déjà dans les différents domaines qui touchent un Plan Climat territorial, que ce soit sur les problématiques d'économies d'énergie, sur la rénovation de logement, sur la préservation de la ressource en eau, sur l'éducation à l'environnement, le conseil aux particuliers ... Ce diagnostic des actions permettra de mieux construire l'action, en lien avec les acteurs locaux.
- **Détermination du profil climatologique :** l'Association Climatologique de l'Hérault a établi une analyse de l'évolution climatique pour le territoire, avec une période de données d'environ 70 ans. Il est établi que :
 - Le changement climatique se traduit uniformément sur l'ensemble des 2 méso-climats (méditerranéen et montagnard) par une augmentation des températures annuelles (proche de 0,4°C tous les 10 ans) surtout depuis 1980. L'élévation des températures est différente selon les saisons avec une augmentation plus rapide lors du cycle végétatif (avril-août) d'environ 0,55°C tous les 10 ans. En hiver, le réchauffement n'est pas significatif. Les conséquences directes concernent les avancées des stades végétatifs (floraison, vendange,...). Cette augmentation des températures sur une période si courte à l'échelle climatique est très importante et nécessite d'être prise en compte dans le cadre de l'adaptation locale au changement climatique.
 - Les précipitations sont régies selon des cycles pour l'ensemble des 3 méso-climats avec des périodes pluvieuses (1990) et périodes sèches (2000) ; Il n'est pas observé de tendance à la baisse ou à la hausse des cumuls de précipitations sur les 3 méso-climats. La gestion de l'eau du milieu naturel dépend en très grande partie des cycles et il est important de mieux comprendre la répartition saisonnière ainsi que l'efficience des précipitations.
 - En ce qui concerne les indicateurs agro-climatiques, on constate que sur l'ensemble des méso-climats, la demande en eau est la plus importante quand l'offre est la plus faible d'où une nécessité de gestion optimisée de l'eau. La demande en eau potentielle a augmenté de 10% entre 1976 et 2010 soit une différence de près de 100 mm. Cette augmentation est essentiellement due à l'élévation des températures moyennes (de plus de 1°C depuis 1976). Aussi, du fait de la variabilité de l'offre due aux cycles pluviométriques (2000 : sèche et 1990 : pluvieux) et de l'augmentation de la demande en eau (+10%), la sécheresse a tendance sur les cycles secs d'être plus longue et de plus grande intensité. Les conséquences sont directes sur le végétal et les ressources en eau.

- **Le Pays est lauréat de l'appel à projet « SCOT facteur 4 » sur la maîtrise de l'énergie et réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la planification** : grâce à cette réponse, le territoire est engagé dans un SCOT facteur 4, avec le soutien de l'ADEME. Dès l'élaboration du diagnostic le SCOT va bénéficier d'une expertise particulière concernant les problématiques énergétiques et la planification territoriale et urbaine. Cette expertise se prolongera tout au long de la démarche, pour accompagner et éclairer les choix qui seront réalisés en matière d'aménagement et de planification.

9.2 Préservation et valorisation des Paysages

Dans le cadre du SCOT, la phase 1 de l'étude paysage a été menée avec l'élaboration partagée d'un diagnostic paysager. Cette étude sera achevée en 2015.

- **Des paysages emblématiques aux paysages du quotidien**: Cette étude se situe en amont du SCOT et pose les grands enjeux paysagers du territoire comme la préservation de paysages ouverts entre les villages, le traitement des lisières des autoroutes, la mise en œuvre d'une trame verte et bleue, les conditions de développement urbain et le traitement des lisières urbaines ... Du grand paysage – considéré au travers des grands sites – on arrive à une appréhension des paysages quotidiens et à la nécessité d'une appropriation et d'actions les concernant.
- **Définition des différentes unités de paysage** : un atelier ouvert aux acteurs du territoire a eu lieu afin de travailler le diagnostic de façon partagée, trente personnes étaient présentes. Les motifs paysagers ont été relevés et des unités de paysage dessinées, ceci afin de rendre effectivement compte des paysages du quotidien : plaine viticole, rypisylve de l'Hérault, alignements de platanes, terrasses et vignes, garrigues... Huit unités sont retenues :
 1. Plaine viticole de l'Hérault
 2. Plaine de l'Hérault de Canet à Pezenas
 3. Creuset géologique du Salagou
 4. Les piémonts viticoles de Villeneuve
 5. Les piémonts des garrigues et causses d'Aumelas
 6. Le causse du Larzac
 7. Les bois et garrigues au sud du Pic Saint-Loup
 8. Les garrigues d'Aumelas et la montagne de la Moure

9.3 Emergence de la Filière professionnelle « Eco-construction »

Les actions du SYDEL visent à structurer **une filière professionnelle émergente sur le territoire**, avec ses acteurs de terrain et ses artisans en éco-construction, dont les pratiques connaissent de fortes évolutions. Notre soutien à cette filière en pleine expansion s'inscrit dans le cadre du nouveau projet de territoire « Horizon 2025 » résolument tourné vers des constructions plus économes et plus confortables pour leurs habitants, tout en faisant appel aux compétences et aux savoirs faire présents sur notre territoire.

- **Le guide des constructions écologiques** continue à être diffusé sur le territoire, les artisans se appropriés cet outil de valorisation et le répertoire qui les concerne en fin de guide. Une actualisation de celui-ci est demandée.
- **Continuité de l'accompagnement des projets éco-construction** : certains projets continuent leur avancement – Cantercel, l'éco-hameau du Claux ou encore l'habitat groupé de personnes âgées - et d'autres naissent, comme celui d'un accompagnement des particuliers ou des collectivités à l'éco-construction avec la possibilité de créer un centre de ressource dédié. Il répond à un besoin spécifique en émergence et à une forme d'utilité sociale.
- **Dynamique d'entreprises locales** : La dynamique autour de l'éco-construction se structure autour d'un groupe d'entreprises mobilisées, dont le nombre de participants augmente régulièrement (10 entreprises). L'année 2014 a été l'occasion de la **mise en place d'un site Internet dédié**, avec **10 vidéos de présentations d'entreprises volontaires** ; **réalisation d'une foire virtuelle** qui a été l'occasion de faire connaître ces entreprises et leurs compétences. Celles-ci ont également été présentes à la foireexpo de Gignac. <http://www.ecoconstruction-coeurdherault.fr/>

9.4 Espace Info Energie – Espace Info Habitat

Les Espaces Info Energie (EIE) ont été initiés par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) en 2001, pour sensibiliser et informer le grand public gratuitement et de manière objective sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Le Pays Cœur d'Hérault a souhaité pouvoir offrir au territoire des conseils gratuits, et à proposer, depuis 2010, la mise en place de permanences dans les locaux de St André de Sangonis.

- **Permanences bi-mensuelle d'un spécialiste de l'énergie à St André** : l'association « Gefosat » assure les permanences de l'EIE deux jeudis après-midi par mois. L'augmentation de rendez-vous s'explique en partie par la notoriété de l'EIE, son ancrage local, et par la mise en place du dispositif « Rénovissime » sur la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ; 55 rendez-vous avec des particuliers se sont déroulés en 2014. Les thématiques principales abordées pendant les rendez-vous restent les problématiques de chauffage, soit sur l'installation en elle-même, avec le souhait de réaliser des économies en changeant d'énergie, soit sur le problème de l'isolation entraînant des pertes et des coûts importants en énergie.
- **Réalisation de 308 contacts** dans l'année, en comptant 112 contacts pendant des animations et 141 contacts par téléphone ou par mail. Le manque de crédits ANAH à partir de juillet explique la baisse de contacts en 2014 (408 en 2013).
- Des **animations ont été réalisées** : présentation des aides financières à la rénovation thermique dans le cadre d'une réunion publique sur la maîtrise de l'énergie. En présence du CCAS de Clermont l'Hérault, animation du stand à la foireexpo de Gignac, Animation d'un stand Espace Info Energie lors des Echos de l'Habitat, journées dédiées à l'éco-construction sur la thématique de l'énergie, avec Atelier de démonstration de séchoir solaire (montage participatif et tirage au sort du modèle construit), animation de deux conférences avec présentation de l'EIE PCH, les aides financières à la rénovation énergétique et débat autour des projets des participants.
- En ce qui concerne le **Défi Familles A Energie Positive**, 2 équipes et 16 familles sur le territoire ont participé au défi. Malheureusement, un fort taux d'abandon n'a pas permis de valider les résultats des équipes mais l'ensemble des familles a pu être sensibilisée aux économies d'énergie. Trois réunions ont eu lieu en 2014 dont une pour la formation de capitaines. Le Pays soutiendra à nouveau le Défi en 2015, en espérant constituer une équipe sur le territoire. Cette expérience concrète d'économie d'énergie chez les particuliers permet d'arriver à environ 180€ d'économie d'énergie sur un hiver dans sa maison.

QUELQUES CHIFFRES

Espace Infos Energie
308 contacts en tout
55 rendez-vous et 112 contacts physiques
141 contacts téléphoniques ou mails

Eco construction
5 projets accompagnés
10 entreprises mobilisées à la foireexpo – 60 contacts avec les visiteurs

Défi n°6 L'Urbanisme, le logement et la mobilité

10. Schéma de COhérence Territoriale (SCoT)

La réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale du Coeur d'Hérault répond au défi 6 de la Charte. Le SCoT se compose d'un ensemble de missions distinctes, toutes répondant au Code de l'Urbanisme et de l'environnement : suivi d'études et de schémas stratégiques et programmatiques, Partenaire Public Associé, concertation, information géographique...

Le SCoT se compose des Communautés de Communes de la Vallée de l'Hérault et du Clermontais et de leurs communes membres (au nombre de 49). Deux dates marquent le lancement du SCoT du Coeur d'Hérault : le 11 octobre 2012, arrêté préfectoral actant le périmètre du SCoT sur 2 EPCI ; le 1 février 2013, délibération du Comité Syndical prescrivant le lancement du SCoT du Coeur d'Hérault ainsi que les modalités de concertation selon l'article L300-2 du Code de l'Urbanisme.

10.1 Gouvernance, concertation et information sur le SCoT

La gouvernance du SCoT est assurée par le Bureau SCoT du SYDEL (délégués des Communautés de Communes du Clermontais et de la Vallée de l'Hérault), les séances étant préparées en amont avec les services des deux Communautés de communes concernées. En 2014, la principale activité du SCoT a été de lancer et de réaliser les études complémentaires SCoT : Mobilité, Paysage, agriculture et foncier.

- **3 réunions du Bureau SCOT** ont eu lieu durant cette année, le premier bureau s'est tenu le 7 janvier 2014 ensuite le 4 juin 2014 et 7 novembre 2014.
- **2 réunions du comité technique SCOT** pour associer les communautés au plus près de la réalisation du SCoT ont été mises en place le 19 septembre ainsi que le 11 décembre 2014
- **réunions de sensibilisation:** auprès de l'ENP qui a eu lieu le 30 septembre 2014, le 16 octobre 2014 avec l'ENSAM, délégation algérienne le 20 mars 2014, délégation brésilienne le 7 octobre 2014, coopération avec la Bulgarie du 13 au 15 janvier 2014.

10.2 Suivi des études et schémas d'autres maîtres d'ouvrage

Au regard de la transversalité du SCoT, de sa dimension stratégique et de son rôle pivot dans la hiérarchie des normes, le SCoT assure une mission de suivi des études et schémas programmatiques concernant son périmètre d'investigation (Article L122-1-1 et suiv. du code de l'urbanisme).

- **Etude foncière conduite par l'Etablissement Public Foncier du Languedoc-Roussillon (EPF-LR)** : l'étude foncière réalisée par l'EPF LR a été lancée en 2013. Courant 2014 plusieurs réunions ont eu lieu à cet effet, le 21 janvier ainsi que le 12 février et le 23 octobre 2014.
- **Études urbaines et paysagères conduites par le Syndicat Mixte de Gestion du Salagou** : le SCoT assure un suivi technique des études urbaines conduites par le SMGS. Plusieurs comités de pilotages ont été nécessaires à ces études 22 janvier 2014, 3 juin 2014 (Liausson, Octon),
- **Inter SCoT / Autres SCoT** : Le SCoT Coeur d'Hérault participe à l'InterSCoT Départemental et à l'élaboration d'une plateforme régionale. Plusieurs réunions ont été organisées à cet effet courant 2014 : le 21 janvier, le 3 juin, 10 juillet, 9 octobre, 20 novembre et pour finir le 9 décembre 2014.

10.3 Mission de Partenaire Public Associé

En tant que « Personnes publiques Associées » (Article L121-4 du code de l'Urbanisme), le SCoT assure un suivi "élargi" des projets communaux et intercommunaux locaux et périphériques. De plus, au titre de l'article L122-2 du Code de l'Urbanisme, le SCoT peut permettre aux communes de déroger au principe de non urbanisation d'une zone à urbaniser délimitée après le 1er Juillet 2002. A ce même titre, le SCoT peut délivrer une autorisation commerciale pour les projets concernés. Pour cela, une présentation en Bureau syndical est nécessaire. Lors de ces séances, le Porteur de Projet présente aux élus son dossier avant émission de l'avis.

- **2 projets commerciaux déposés en Préfecture** : Projet d'ensemble commercial se localisant sur la ZAC de la Salamane (12 mai) et projet de création d'un Casino sur la commune de Montarnaud (4 juin)
- **« Partenaire Public Associé » au titre de l'article L121-4 du code de l'urbanisme lors de révision des documents d'urbanisme communaux** : Montarnaud (10 Juillet),
- **Accompagnement des communes** : les services du SCoT peut élargir son rôle de partenaire aux communes qui en font la demande. Il peut assurer un rôle d'appui et de conseil en complémentarité des communautés. Aniane (26 novembre), Saint Guilhem le Désert (17 décembre), La Boissière (4 mars).

10.4 Acquisition de données et information géographique

Dans le cadre de la réalisation des études complémentaires et des missions d'expertises, le SCoT a acquis un certains nombres de données et couches SIG. Celles-ci peuvent être délivrées aux communes qui en font la demande, via des conventions (dans le respect des propriétés individuelles des différentes couches) :

- Données de l'ASP concernant la mise à disposition du Registre Parcellaire Graphique (RPG), Il s'agit d'un système d'information géographique permettant l'identification des parcelles agricoles.
- Photos aériennes de 1946 (avec la CCVH) ; Domaine ENS du Conseil général 34 ; Données d'irrigation (BRL) Données Potentiel agronomique des sols (Association Climatique de l'Hérault) ; Données INAO
- Données MAJIC (en lien avec les Communautés) : les données MAJIC III fournies aux collectivités locales par la DGFIP, dans le cadre des conventions de numérisation cadastrales sont constituées des fichiers suivants (Propriétaires, non bâti : parcelles et subdivisions fiscales, bâti, PDL : propriétés divisées en lots, Lots_locaux : descriptif des lots de copropriétés et relations avec les locaux, FANTOIR : répertoire des voies)

11. Schéma territorial de mobilité

L'étude mobilité en cours de réalisation à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault constitue une clé d'entrée privilégiée pour structurer un territoire aux enjeux péri-urbains et de grandes ruralité marqués. Deux axes de travail : relier le territoire à Montpellier / desservir le territoire en profondeur.

- Ateliers et temps de validation technique et politique ont permis de construire en 2014 le diagnostic stratégique de l'étude. Plusieurs dates sont à noter dans le cadre de cette phase : comités techniques (7 avril, 19 mai, 11 décembre 2014), Comités de pilotage (6 juin 2014).
- Des ateliers de concertations ont été menés également à l'automne le 13 octobre et le 1 décembre 2014. Respectivement ils ont réuni 70 personnes en octobre et 50 personnes en décembre : élus et partenaires.

QUELQUES CHIFFRES

1 diagnostic stratégique mobilité produit

Une large concertation liées aux ateliers mobilité

Des couches SIG à disposition des Communautés et des communes